

# G. Jeunes

ÉDITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

## Semaine de la Jeunesse

du 12 au 19  
novembre

p. 3

## Sommaire

Interview du délégué  
général de l'ANACEJ

Conseil Local  
de la Jeunesse : bilan

Inscription  
sur les listes électorales

Parcours de citoyenneté

Conseil Municipal  
extraordinaire CLJ

Programme de la semaine  
de la jeunesse  
p. 2-3

Paroles de jeunes  
gennevillois (engagés)

Le point de vue de l'élue :  
Arielle Vermillet  
sur la citoyenneté  
et l'engagement  
p. 4-5

Aides aux projets  
à tous les étages (de la tour)  
pro-G-Jeunes, trophées jeunes  
talents, bourse premier  
départ autonome, etc.

DESS projet spécifique  
et études onéreuses

C'est quoi la réussite ? (ML)

Structure centrale jeunesse  
p. 6. 7

Séjour ski  
p. 8



## Edito « Ce sont tous les jeunes Gennevillois, sans exception, qui sont concernés par la semaine de la jeunesse »



Comme à l'accoutumée, la municipalité a choisit de féliciter, via les chèques cadeaux, les jeunes de la ville ayant réussi les épreuves du Brevet, du Baccalauréat, et des diplômes supérieurs.

Cette année la Ville de Gennevilliers tient également à féliciter, au même titre, ces jeunes qui n'ont pas forcément réussi dans le système

scolaire mais, qui avec l'accompagnement de la Mission Locale, à force d'acharnement, ont réussi leur vie professionnelle.

Etant donné que les seuls combats que l'on ne gagne pas sont ceux que l'on ne mène pas, il nous fallait également soutenir financièrement, matériellement et moralement ces jeunes talents qui peinent à trouver des débouchés à leurs projets artistiques (bourse jeunes talents).

Il nous fallait également soutenir financièrement, matériellement et moralement l'ensemble de ces jeunes qui défendent des projets citoyens, humanitaires, ou d'ordre social (bourse pro-g-jeunes). Et comme les Jeunes sont responsables c'est un dispositif où ce sont des jeunes (le jury d'attribution) qui décident pour d'autres jeunes.

En somme, étant donné que la grande masse des jeunes est hétérogène, car les parcours sont différents, mais qu'elle a en commun de vouloir s'assurer un avenir plus certain, la municipalité vous propose de continuer cette construction, tous ensemble, sans exception.

**RDV du samedi 12 au samedi 19 novembre.**

Zine **BOUKRICHE**  
élu délégué à la Jeunesse

## Conseil Local de la Jeunesse Une jeunesse mobile et créative



Le Conseil Local de la Jeunesse (CLJ) a développé tout au long de l'année 2010-2011, plusieurs actions qui ont connu un large succès auprès de l'ensemble des jeunes Gennevillois. Les actions du CLJ ont mis en avant le fort potentiel des jeunes à s'investir, se mobiliser, innover et à proposer plusieurs événements fédérateurs.

Le dispositif Pro-G-jeunes a permis d'apporter une aide financière à la réalisation de 4 projets. On trouve parmi ces initiatives, 3 projets de solidarité internationale :

L'Or Bleu qui après un long travail de préparation avec l'association « Les Amis de KIDIRA » et de récolte de fonds, a permis à 7 gennevillois de

s'envoler pour le Sénégal.

L'équipe de « Un Stade pour Gaza » a organisé le 24 avril dernier, un événement sportif et culturel permettant de sensibiliser les gennevillois aux conditions de vie et à l'éducation des jeunes en Palestine. Plus de 200 personnes se sont inscrites sur les tournois sportifs ! Le projet « Arménie Terre de Vie » a permis à une trentaine de jeunes de se rendre dans ce pays et de participer à différentes actions autour de l'éducation, de la santé et de l'environnement.

Le 4<sup>e</sup> projet soutenu par le dispositif Pro-G-Jeunes concerne la réalisation d'un long-métrage autour de la culture hip-hop.

Deux Gennevilloises passionnées parcourent actuellement la France et l'Europe à la rencontre d'artistes, MC, DJ, graffeurs afin de retracer l'influence des pionniers du Hip-Hop auprès des nouvelles générations. Ça a bougé cet été avec la mise en place de « La Bourse d'aide au 1<sup>er</sup> départ en autonomie ». Plus d'une cinquantaine de jeunes ont fait appel à ce dispositif et ont pu voyager en Espagne,

en Allemagne, en Crète, en Lituanie, etc.

Enfin, 1000 entrées ont été comptabilisées pour les Nuits du Sport et du Virtuel.

**Prochaine étape, le mercredi 16 novembre dans le cadre d'un conseil municipal extraordinaire. Les jeunes du CLJ présenteront leur bilan et poseront différentes questions aux élus.**

## Entretien avec Mikaël Garnier-Lavalley

*Mikaël est délégué général de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) : 400 collectivités qui donnent la parole aux jeunes.*

### Qu'est-ce que l'engagement des jeunes ?

L'engagement c'est une possibilité pour les jeunes d'agir sur leur destin individuel et collectif en se construisant des expériences de vie par la mise en œuvre de projets auxquels ils tiennent.

### Pourquoi est-ce que les jeunes s'engagent ?

Il y a plusieurs raisons à l'engagement des jeunes. Tout d'abord c'est une réaction à une situation qu'ils trouvent insupportable, qu'elle soit personnelle ou proche, de discrimination ou d'exclu-

sion sociale par exemple. C'est alors l'indignation qui déclenche l'envie de s'engager. C'est aussi parfois une question de terreau favorable : une tradition familiale ou amicale.

Et puis c'est aussi souvent des rencontres qui provoquent l'engagement, c'est alors en quelque sorte un heureux hasard.

Le premier pas c'est souvent de manifester, et ensuite de participer à un débat.

Les jeunes sont souvent plus motivés par les associations (exclus, solidarité, sans-papiers, etc.) que par une

adhésion à un syndicat ou à un parti politique. Les statistiques de l'INSEE montrent d'ailleurs que les jeunes, contrairement à leurs aînés, sont moins consommateurs mais plus actifs dans les associations, ce qui va contre l'idée reçue selon laquelle les jeunes ne s'engagent pas.

### Et pourquoi ne s'engagent-ils pas ?

Les jeunes qui ne s'engagent pas n'en voient pas l'intérêt, ne comprennent pas l'impact personnel que cela peut avoir sur eux et sur la société.

### Participer à un Conseil de Jeunes, est-ce une forme d'engagement ?

Bien-sûr. Les jeunes qui ont participé à des conseils en retirent une certaine ouverture et une grande satisfaction. Ils apprennent beaucoup et certains disent même que

cela a changé leurs parcours personnels et professionnels.

### Quelles sont les conditions pour qu'un Conseil de Jeunes fonctionne ?

Il faut tout d'abord une volonté claire des élus de dialoguer avec les jeunes et en accepter les conséquences. Il faut accepter l'idée qu'un conseil met du temps à s'organiser et a besoin de souplesse et d'adaptation aux jeunes qui le composent.

La transversalité est importante : un conseil de jeunes doit être l'outil de toute la collectivité, et non d'un élu ou d'un service. C'est un des axes de la politique jeunesse et non son unique objectif.

Globalement, il doit trouver l'équilibre entre du débat et de l'action, des petits et des grands projets, des projets de jeunes et des projets pour la collectivité.

## Inscription sur les listes électorales A quoi cela sert ? Comment cela se passe ?

Le droit de vote permet aux citoyens d'un état de voter pour exprimer leur volonté, à l'occasion d'un scrutin (municipale, cantonale, présidentielle), et ainsi d'élire leurs représentants et leurs gouvernants ou de répondre à la question posée par un plébiscite ou un référendum. C'est un droit civique fondamental dans une démocratie. L'inscription sur les listes électorales formalise ce droit.

En France le droit de vote concerne les majeurs, citoyens français habitant en France, et citoyens de l'Union européenne résidant en France souhaitant s'inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales ou européennes. Cette inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application

des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral.

Techniquement c'est le recensement qui facilite votre inscription sur les listes électorales. Cette démarche vous inscrit au registre de l'INSEE. Ce registre est transmis en fin d'année au service des affaires civiles des communes. Ainsi, à la fin de l'année de vos 18 ans, vous êtes contacté par ce service afin de vérifier si vos coordonnées sont bonnes, puis votre carte d'électeur vous est envoyée au début de l'année qui suit (Mars). Néanmoins, si vous ne vous êtes pas fait recenser sur la ville ou vous habitez actuellement, ou si vous avez omis de faire cette démarche, vous devez vous inscrire auprès des services de



la commune de votre lieu d'habitation. Attention, si le recensement ouvre au droit de vote, il est un « devoir » civique.

## Parcours de citoyenneté Qu'est ce que c'est ? A quoi cela sert-il ?

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national instaure un parcours de citoyenneté universel. Celui-ci comprend 3 obligations pour tous les garçons et toutes les filles.

### 1) l'enseignement de la défense à l'école

L'enseignement des principes et de l'organisation de la défense nationale et européenne est dispensé dans le cadre des cours d'histoire géographique et d'éducation civique.

### 2) le recensement est obligatoire pour tous,

filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans. Dans le mois de son 16<sup>e</sup> anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, l'intéressé

se présente à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité. Il reçoit une attestation de recensement.

### 3) la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

A l'issue du recensement, chaque jeune français est convoqué par le Bureau du service national de Valenciennes, selon ses souhaits de dates et au plus près de chez lui à la JAPD. Cette journée a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux questions de la défense. Elle permet également de vérifier les acquis de la langue française. Ce « Parcours de citoyenneté » propose des choix. Après l'appel de préparation à la défense, les jeunes peuvent effectuer une « pré-

paration militaire », d'une à quatre semaines effectuée dans les forces armées. Ils peuvent aussi devenir réserviste et participer à des activités de défense, en conciliant vie civile et vie militaire. Le jeune français peut également effectuer un volontariat militaire dans les armées ou la gendarmerie nationale afin d'acquérir une première expérience professionnelle.

### Attention :

le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales les certificats de recensement et de participation à la JAPD sont indispensables lors des inscriptions à tous les examens et concours soumis à l'autorité de l'état (permis de conduire, BEP, CAP, baccalauréat, etc).

Programme  
Semaine de la  
Jeunesse  
Du 12 au 19  
novembre

**Samedi 12**

Cérémonie  
des jeunes diplômés  
à partir de 14h  
Salle du conseil municipal

**Mardi 15**

Cérémonie  
des jeunes diplômés  
à partir de 18h  
Salle du Conseil Municipal

**Mercredi 16**

**Les jeunes interrogent  
les élus**

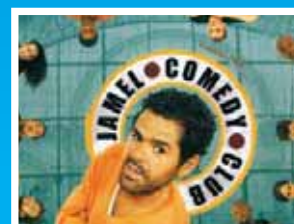
Conseil Municipal  
extraordinaire avec la  
participation des jeunes du  
Conseil Local de la Jeunesse  
à 20h

Salle du Conseil Municipal

**Samedi 19**

Soirée Stand-up avec le  
Jamel Comedy Club  
à 19h30

Espace des Grésillons  
ouvert à tous



**Halal**

19 ans,

Luth

## « On comprend mieux ce qui se passe autour de nous »

Après avoir assisté à quelques réunions lors des assises de la réussite, j'ai décidé de rejoindre l'Or Bleu. J'y ai rencontré des personnes intéressantes et l'ambiance m'a plu. C'est dans ce cadre qu'un animateur du service jeunesse m'a parlé des conseils de quartiers. Il m'a expliqué que c'était un lieu pour échanger, réaliser des actions pour son quartier, changer l'image de celui-ci. Le Conseil de quartier est vraiment intéressant, on discute de beaucoup de sujets, d'initiatives à mener. On tente d'améliorer notre environnement et on rencontre beaucoup de personnes. C'est très enrichissant sur le plan personnel, on comprend mieux ce qui se passe autour de nous, notre avenir en quelques sortes. Le fait que je sois à la Fac me permet d'assister à la plupart des réunions.

**Oumarou**

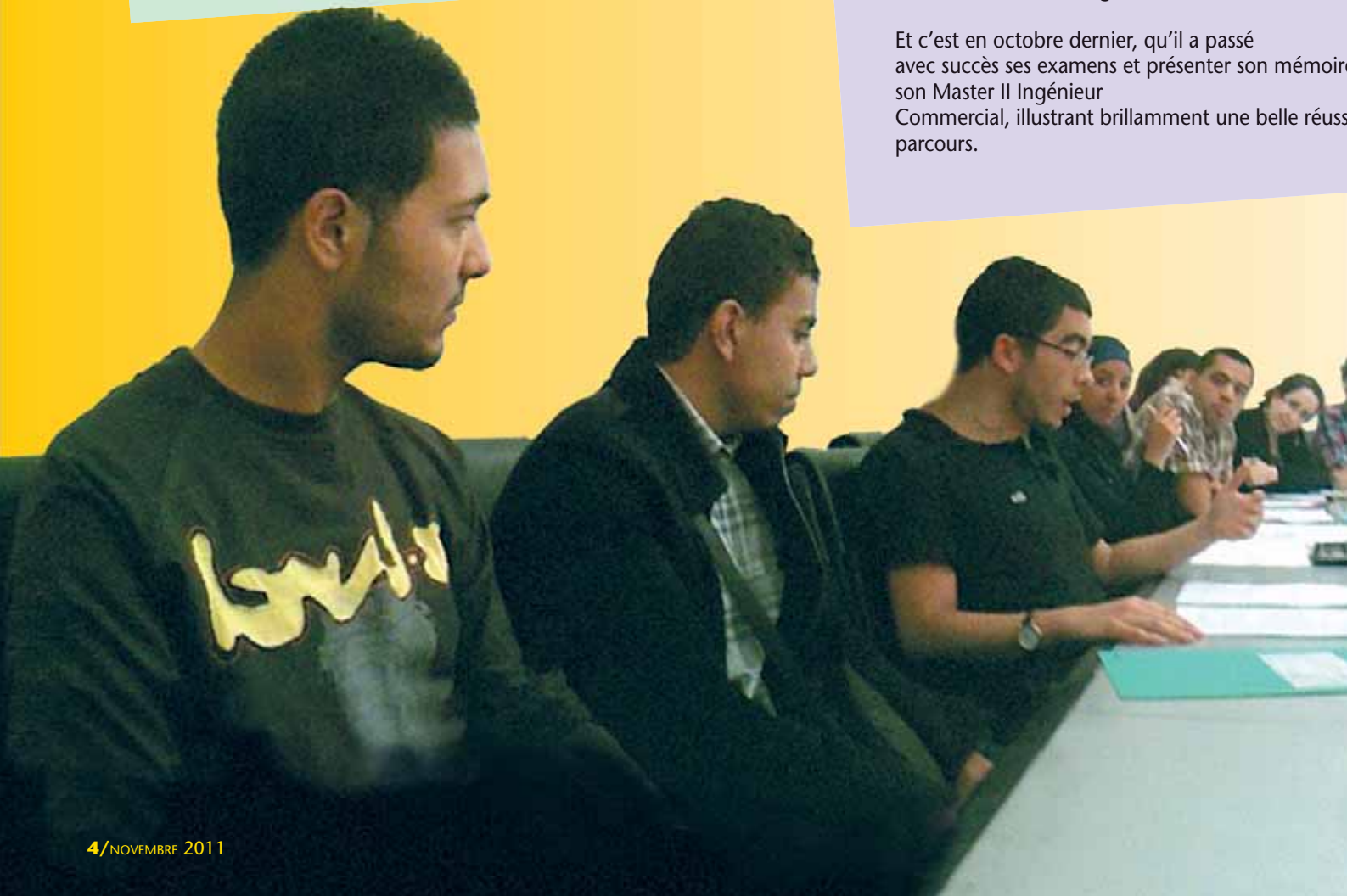
26 ans

Quand il vient s'inscrire rue Amélie, dans les locaux de la Mission Locale, Oumarou ne semble plus motivé pour suivre son cursus scolaire après son DEUG en Physique Chimie.

Après plusieurs échanges avec sa conseillère, il décide contre toute attente de poursuivre sa formation dans le secteur de l'environnement et de la propreté. Il embauche donc un contrat en alternance avec un CFA et une entreprise de nettoyage industriel située à St-Ouen. Licence en poche, son centre de formation le met en relation avec une école de commerce dans le but d'obtenir, tout en contrat de professionnalisation au sein de la même entreprise, une formation de Niveau I en management marketing dans son domaine. La motivation d'Oumarou était suffisamment forte pour poursuivre, même si sa nouvelle école se trouvait à Lyon !

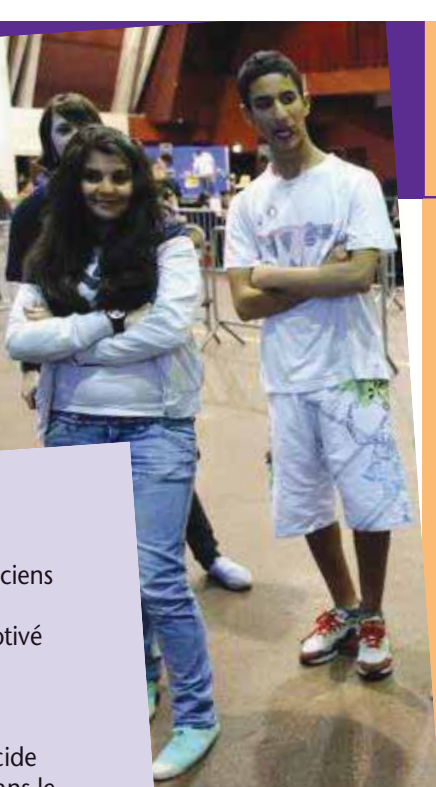
« Il suffit d'être bien organisé » nous dit-il.

Et c'est en octobre dernier, qu'il a passé avec succès ses examens et présenter son mémoire de son Master II Ingénieur Commercial, illustrant brillamment une belle réussite de parcours.



# Le mot de l'élu

## Entretien avec Arielle Vermillet



### Qu'est-ce que l'engagement pour vous ?

L'engagement, c'est participer au monde avec une forme d'idéal, et des objectifs. C'est penser qu'on peut cheminer avec d'autres et questionner le monde, interroger le pourquoi du fonctionnement de cette société et de réfléchir à ce qui est central. Les valeurs pour lesquelles je m'engage, c'est l'humain, le bonheur, l'égalité et la justice.

### Diriez-vous que les genevillois s'engagent ?

Comme les autres, les genevillois sont porteurs des difficultés de cette société. Dans le même temps ; il y a dans notre ville une forte tradition d'engagement héritée de la tradition ouvrière qui est encore portée collectivement. On constate une grande force de l'identité genevilloise. C'est très important car pour construire demain il faut s'appuyer sur hier. Ca me semble très important, par exemple, que la presse bliss, symbole de la culture ouvrière de la ville, qui sera installée dans

l'écoquartier, pour faire le lien entre le passé de la ville et son avenir. Il est fondamental pour les jeunes de connaître notre passé commun.

### Qu'est-ce qui selon vous favorise l'engagement chez les jeunes ?

Ce qui favorise l'engagement chez les jeunes, c'est la pédagogie et le partage. Il ne faut pas tenter d'imposer nos valeurs ou nos envies aux jeunes, mais plutôt partir de leurs passions, de leurs centres d'intérêts.

Les jeunes sont toujours aussi sensibles à l'injustice, la manière dont ils s'engagent contre les discriminations. L'action collective fait bouger les marges et les jeunes ont ce pouvoir, y compris lorsqu'ils agissent sur des situations individuelles.

### L'engagement est-il un plus pour la collectivité ?

Bien-sûr, nous avons besoin que les citoyens s'engagent, à Genève comme ailleurs. Les formes d'engagement se



modifient, elles sont plus ponctuelles.

### Que pensez-vous de la désaffection des jeunes pour le politique ?

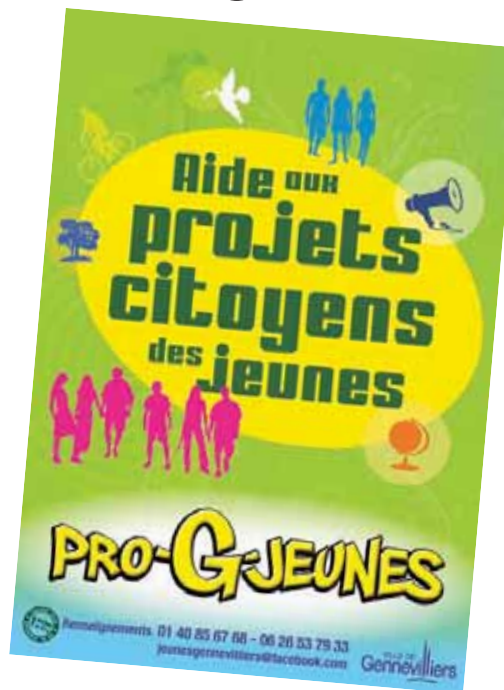
Si les jeunes ne s'intéressent plus à la politique, c'est peut-être avant tout de la faute des politiques.

Ils sont potentiellement intéressés mais ils ont l'impression que rien ne change. Pourtant, tous les grands mouvements sociaux prennent de l'ampleur quand les jeunes se mobilisent.

Un de mes engagements serait que SURTOUT ils fassent de la politique, car chaque acte est politique.



## Aides aux projets à tous les étages de la tour



La ville propose actuellement différents dispositifs en direction des jeunes, leur permettant de réaliser des projets à vocation culturelle, citoyenne et scolaire.

### Présentation

#### Pro-G-Jeunes

C'est un fond d'aide pour que les jeunes puissent réaliser des projets d'intérêt général (Citoyens, humanitaires, sociaux, etc.). Les jeunes gèrent eux-mêmes leur projet.

#### L'aide ?

Une aide financière d'un montant maximal de 3500€ et au maximum de 75% du budget total.

Une aide à la définition et au montage de projet par les agents du service jeunesse

Une aide logistique (Prêt de matériel, aide à la réalisation de supports de communication, photocopies, etc.)



#### Bourse 1<sup>er</sup> départ autonome

Cette bourse s'adresse à tous les jeunes Gennevillois âgés de 18 à 25 ans au jour du départ en vacances qui partent de manière autonome, c'est-à-dire sans encadrement d'aucune sorte (Ni familial, ni associatif, ni « adulte »). Le séjour doit durer au minimum 4 jours.

#### C'est quoi ?

Il s'agit d'un sac à dos qui rassemble 100€ de chèques-vacances, 30€ de chèques services, une assurance rapa-



services, une assurance rapatriement, une carte téléphonique, une trousse de secours et diverses informations de prévention relative à la santé.

#### Trophée Jeunes Talents

Ce dispositif s'adresse aux jeunes gennevillois âgés de 15 à 30 ans souhaitant développer un projet artistique autour de la musique, la danse, le théâtre, la vidéo, la photo, etc. Les projets retenus par le jury constitué de professionnels se voient attribuer une aide financière.

#### Contact

Maison du Développement Culturel au 01 40 85 60 92

## Les aides étudiantes

Les étudiant(e)s inscrit(e)s dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent bénéficier de différentes aides étudiantes :

- La Contribution Locale Etudiante (CLE), d'un montant de 170 euros par année universitaire
- L'aide aux projets spécifiques pour les étudiants amenés à engager des frais directement liés à leurs études (stages ou études en province ou à l'étranger). Les frais engagés doivent être supérieur à 450 euros
- L'aide aux études onéreuses (pour des frais d'inscription supérieur à 450 euros)

Les différents dossiers sont téléchargeables depuis le site e-rzo ([www.e-rzo.fr](http://www.e-rzo.fr)) rubrique « aides étudiantes »

#### Renseignements et informations :

- [www.e-rzo.fr](http://www.e-rzo.fr)
- Dossier CLE (service démarcherie, au rez-de-chaussée de la mairie).
- Dossiers « projets spécifiques » et « études onéreuses », (Service des Actions Scolaires et Educatives : 01 40 85 64 26)

## Une structure centrale pour les jeunes à Gennevilliers ?

La ville dispose dans 5 des 6 quartiers de la ville de structures dites de proximité s'adressant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ces structures constituent un lieu d'accueil et permettent d'accéder à une offre de loisirs. Toutefois, les locaux actuellement utilisés et notamment leurs faibles superficies constituent un réel frein au développement de nouvelles activités.

Aussi et depuis plusieurs années vous êtes nombreux à exprimer votre souhait de voir se créer à Gennevilliers, un équipement central jeunesse pouvant s'apparenter à un café convivial.

Pour ces raisons, l'équipe municipale a souhaité qu'un questionnaire soit diffusé auprès des jeunes afin de mieux cerner leurs attentes. C'est donc cet été que plusieurs centaines de jeunes, majoritairement des lycéens et des étudiants, ont répondu à cette enquête. Les chiffres parlent d'eux-mêmes puisque 90 % des jeunes interrogés pensent que l'absence d'une structure centrale jeu-

nesse à Gennevilliers constitue un réel manque.

Le tableau ci-dessous classe par ordre d'importance les 7 thématiques que vous souhaiteriez retrouver dans le futur équipement central.

**3 thématiques sont jugées majoritairement indispensables par les jeunes :**

Aide au montage de projet / Nouvelles technologies /

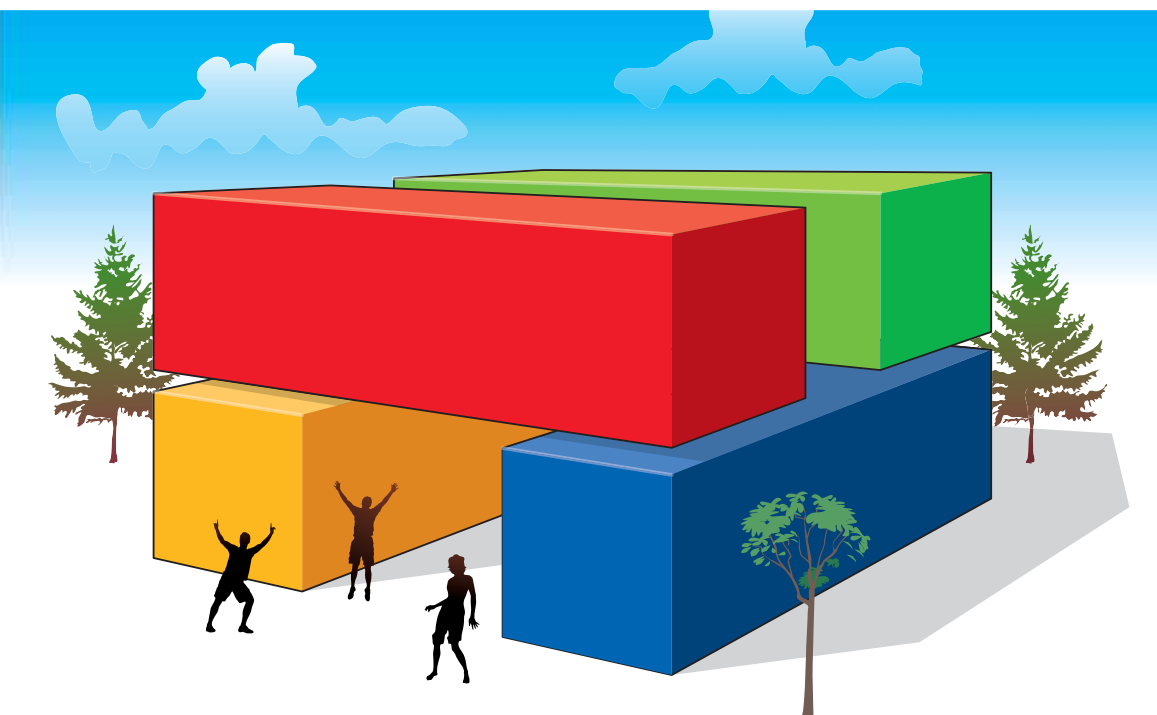
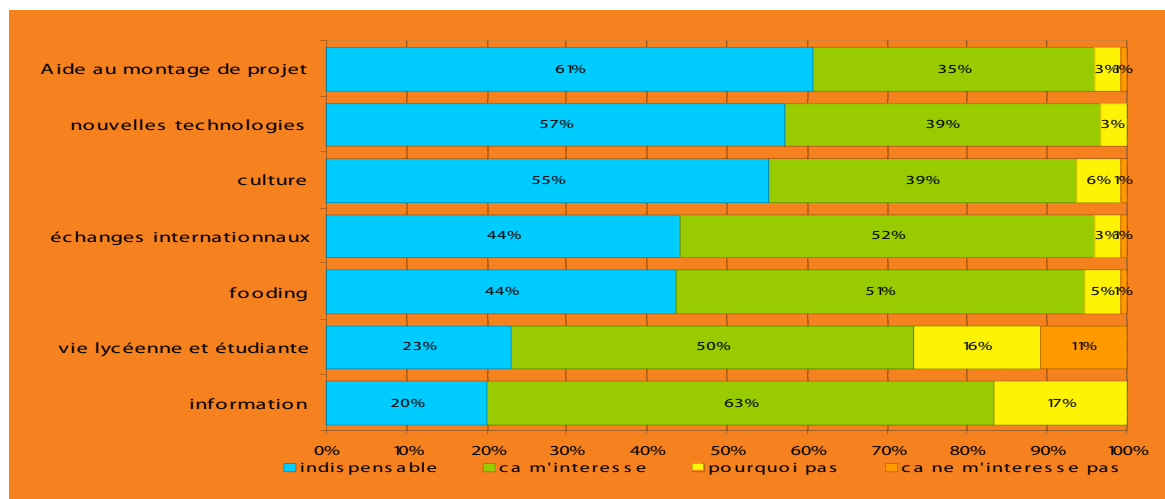
Culture.

**2 autres thématiques sont considérées comme légèrement moins indispensables :**

Echanges internationaux / Fooding.

**2 dernières thématiques sont simplement jugées intéressantes par les jeunes :**

Vie lycéenne et étudiante / Information.



Parallèlement à cette enquête, plusieurs visites d'équipements jeunesse situés en Ile de France ont été réalisées. L'objectif était de repérer des lieux et des modalités de fonctionnement pertinents dont nous pourrions nous inspirer.

### Prochaine étape

L'ensemble de ces résultats seront présentés au Conseil municipal du 16 novembre à 20h en Mairie.

**Renseignements**  
Service Municipal  
de la Jeunesse  
au 01 40 85 65 59

# Séjours ski avec l'UCPA et l'OML

Cet hiver, l'Office Municipal des Loisirs vous propose 2 séjours au ski, spécial jeunes, à Val Thorens et La Plagne dans des centres de l'UCPA.

Séjours en pension complète, incluant l'encadrement ski, le prêt de matériel, et forfait remontées mécaniques. Plusieurs formules de ski au choix selon votre niveau dans des stations aux très grands domaines skiables. Hébergement aux centres UCPA en chambres de 4 à 6 personnes, avec de grandes salles à manger panoramiques et un large choix de plats servis sous forme de buffet à volonté. Possibilité de panier-repas pour déjeuner sur les pistes. Bar convivial, soirées animées...

A partir de 466 € par personne et par semaine. Option transport aller / retour possible avec l'UCPA.

L'OML propose aussi des destinations en formule location, notamment à Ceillac, dans les Hautes Alpes, en studio-gîtes de 4 à 8 personnes à partir de 181 € le studio et par semaine. Astuce : en formule location, possibilité de louer à plusieurs. Exemple sur Ceillac : si vous louez un studio pour 4 personnes, le prix revient par personne pour les vacances de Noël est de 46 €.

**Renseignements et réservations à l'OML**  
Maison du tourisme,  
58, rue Pierre-Timbaud  
01 40 85 48 12 / 11



## Les structures

- Espace Jeunesse  
177, avenue Gabriel-Péri - 01 40 85 60 80
- Luth « Boutique info-jeune »  
40, avenue Lénine - 01 40 85 48 32 / 33
- Village « Point rencontre jeunes »  
2, rue P.-Graindorge - 01 40 85 48 44
- Grésillons (Anciennement club du 3<sup>e</sup> âge)  
9, rue Georges - 01 47 91 28 39 / 65 52
- Fossé de l'Aumône « Point rencontre jeunes »  
4, place Jules-Guesde - 01 40 85 48 34
- Chandon-Brenu-Sévinés  
5, Allée de la découverte - 01 40 85 02 36
- Agnettes « Gymnase Henri-Wallon »  
20, rue des agnettes - 01 40 85 65 59

### Contacts et renseignements

Service Jeunesse - 8<sup>e</sup> étage : au 01 40 85 65 59 - [www.ville-gennevilliers.fr](http://www.ville-gennevilliers.fr)